



Conditions de réussite d'un atelier confié à l'ATSEM

AVANT	PENDANT	APRES
<ul style="list-style-type: none">- L'enseignant définit les objectifs, le cheminement...- Il anticipe la préparation matérielle.- Il définit la durée.- Il précise le nombre d'enfants.- Il précise la démarche d'animation.- Il fournit une consigne claire, précise, concise ou pas nécessaire si l'activité est induite.- Il précise le guidage de l'enfant par l'atsem.- Il présente le travail aux enfants en présence de l'atsem.	<ul style="list-style-type: none">- L'activité est introduite de façon motivante.- L'atsem est centré sur la tâche.- Elle laisse le temps de l'observation, des essais-erreurs.- Son langage est clair et cohérent- Elle encourage, motive, écoute, observe, sollicite, relance, dédramatise.	<ul style="list-style-type: none">- Faire parler sur le travail.- Associer les enfants au rangement.- Faire un bilan de l'atelier (restitution)- Savoir si l'enfant a fait le travail seul ou avec une aide et si oui laquelle.- envisager les réajustements avec l'enseignant.

